

CODE NATURA 2000 : 1131	BLAGEON <i>TELESTES SOUFIA (RISSE, 1827)</i>		Assez fort
Taxonomie	Famille : Cyprinidés	Ordre : Cypriniformes	Classe : Actinoptérygiens
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	85 en France	26 en Rhône-Alpes	11 en Ardèche
 <p><i>V. Nowakowsky</i></p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION IUCN	
Directive Habitats	DH II	Monde	LC (UICN 2008)
Convention de Berne	Berne III	France	NT (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Bassin RMC	Menacé

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Espèce à forte valeur patrimoniale

Autres noms donnés à l'espèce : blavin, seuffe, souffie, souffia, sofi, lauge. Ce poisson d'une quinzaine de centimètres arbore une bande violacée sur ses flancs. Son dos est sombre brun-gris à reflets métalliques bleutés. Ses flancs sont argentés, sa face ventrale est blanchâtre. Les nageoires sont brunâtre clair à jaunâtre, légèrement teintées d'orange à la base. Le biotope du Blageon est constitué par des eaux claires et courantes, avec substrats pierreux ou graveleux.

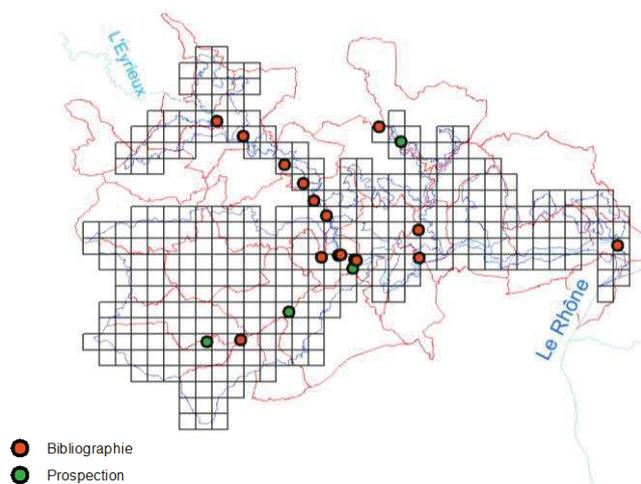
DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

L'espèce est absente de la partie initiale des cours d'eau, qui ne correspond pas à sa biotypologie. Elle est présente dans la partie intermédiaire et terminale des principaux affluents de l'Eyrieux (Auzène, Orsanne, Dunière).

Elle semble absente de l'Auzenet et de la partie intermédiaire de l'Orsanne. Sur la Gluère, sa présence semble cantonnée à la partie terminale, en relation avec un petit linéaire de l'Eyrieux où l'espèce est présente. Aucune indication de sa présence sur la Veyruègne n'est disponible.

Par ailleurs, il existe visiblement sur l'Auzène un gradient longitudinal croissant d'abondance.

LOCALISATION SUR LE SITE D'ETUDE



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT							
Caractères morphologiques							
<u>Taille adulte</u> : 10 à 25cm		<u>Durée de vie</u> : 5 ans		<u>Poids</u> : 50 à 200g		<u>Mœurs sociales</u> : grégaire	
				<u>Régime alimentaire</u> : carnivores			
Caractères biologiques et écologiques							
Particularités de l'espèce	Espèce possédant un large spectre alimentaire (diatomées, algues filamenteuses...) mais à dominance carnivore (larves d'insectes).						
Reproduction	Période de Fraie : mars-mai						
Habitats	<p>Les caractéristiques de son <i>preferendum</i> d'habitat sont les suivantes :</p> <p><u>Vitesse de courant</u> : espèce rhéophile ;</p> <p><u>Substrat ouvert benthique</u> : bancs de graviers ;</p> <p><u>Altitude</u> : moyenne altitude, au-dessus de 200 m (limite 650 m), plus rare en plaine ;</p> <p><u>Qualité d'eau</u> : eau claire, espèce exigeante en oxygène ;</p> <p><u>Température</u> : espèce thermophile.</p> <p>A l'échelle du périmètre B6, l'espèce a été capturée dans la partie intermédiaire et terminale des cours d'eau, qui constituent le cœur de sa distribution. Elle semble affectionner plus particulièrement les zones de plats courants, au niveau desquels la hauteur d'eau est alors plus importante et la loticité plus faible qu'au niveau des zones de radier où sa capture est plus rare.</p> <p>Sur l'Auzène, au niveau de la confluence avec le ruisseau des Coins, l'espèce semble en limite amont de répartition. Sa présence, en très faible abondance, n'est due qu'à celle d'une grande fosse de dissipation située en l'aval d'une cascade naturelle infranchissable, où la profondeur est supérieure à deux mètres.</p> <p>Sur la Dunière, la morphologie du cours d'eau correspond plus à une succession de cascades et de vasques, coulant sur la dalle. Le peuplement y est de type salmonicole et le Blageon est présent en faible densité.</p>						
REPARTITION GEOGRAPHIQUE							
Europe	Espèce autochtone des bassins du Rhône, du Rhin et du Danube jusqu'en Roumanie.						
France	Présent dans la Durance et dans les fleuves côtiers méditerranéens descendant des Alpes.						
Région	Le Blageon est assez largement répandu dans la région, notamment dans sa partie sud où il se trouve en plein cœur de sa répartition géographique (départements de la Drôme et de l'Ardèche). Il est absent des torrents des Alpes (départements de Haute-Savoie, Savoie et Isère) dont le régime thermique ne lui convient pas.						
Département	La répartition du Blageon concerne l'ensemble des cours d'eau du département, à l'exception des têtes de bassin, qui ne correspondent pas à sa biotypologie.						
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
<p>L'espèce est présente sur l'ensemble du linéaire principal de l'Eyrieux entre la retenue des Collanges et la confluence avec le Rhône. Sur les affluents, l'espèce est absente des têtes de bassins, qui ne correspondent pas à sa biotypologie (Auzène, Gluèyre) ou qui ne satisfont pas aux exigences de l'espèce en termes de qualité de l'eau (Dunière, Eve). Elle fréquente la partie médiane et terminale de l'Auzène et de la Dunière.</p> <p>Aucune indication de sa présence n'est disponible sur l'Orsanne et la Veyruègne, tandis qu'elle semble absente des principaux affluents de la Gluèyre. Sur celle-ci, la dernière indication de sa présence date des inventaires de Dorier en 1956.</p>							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente r : reproduction	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne.	B : conservation bonne.	A : restauration facile	B : Valeur bonne	3

	FAVORABLES	DEFAVORABLES
FACTEURS NATURELS	Présence de zones profondes influencées par des obstacles naturels.	Dominance du contexte géologique granitique qui entraîne des apports de sable important. Déficit sédimentaire qui entraînant localement la dominance de la dalle au sein du substrat. Présence d'infranchissables naturels. Crues printanières impactant sur la reproduction et le développement des alevins.
FACTEURS HUMAINS	Faible occupation du bassin versant.	Aggravation des étiages naturels, qui réduisent la lame d'eau. Très nombreux infranchissables artificiels liés aux aménagements hydrauliques. Faible hauteur d'eau sur les zones de radier, en raison de l'incision des cours d'eau du site B6. Pollutions des eaux, notamment en période estivale lorsque les étiages sont sévères et la dilution très faible. Espèce très vulnérable au raclage et au piétinement du substrat sur les radiers et plats courants.

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver la qualité physico-chimique et hydrologique du bassin. - Eviter toute modification et fragmentation de l'habitat. - Limiter les prélèvements d'eau pour éviter l'assèchement de certains tronçons et toute modification du régime hydrologique.
ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.

INDICATEURS DE SUIVI

Des inventaires réguliers (tous les ans ou tous les deux ans) pourront être mis en places sur plusieurs sites caractéristiques pour évaluer la dynamique des populations et estimer leur densité (réalisation de pêche d'inventaire à plusieurs passages).